



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 25 juillet 2000

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice composite, juin 2000**

La croissance de l'indicateur avancé a continué de se modérer, étant passée d'un sommet de 1,1 % enregistré en février et en mars à un taux révisé en baisse à 0,6 % en mai et à 0,4 % en juin.

2
- **Violence familiale, 1999**

On estime que 1,2 million d'hommes et de femmes ont été victimes d'une forme quelconque de violence dans leur mariage ou leur union libre au cours des cinq dernières années, selon une nouvelle enquête sur la victimisation et la violence conjugale.

4

AUTRES COMMUNIQUÉS

- | | |
|---|----|
| Finances des universités, 1998-1999 | 9 |
| Taux salariaux dans le secteur de la construction, 1999 | 11 |

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

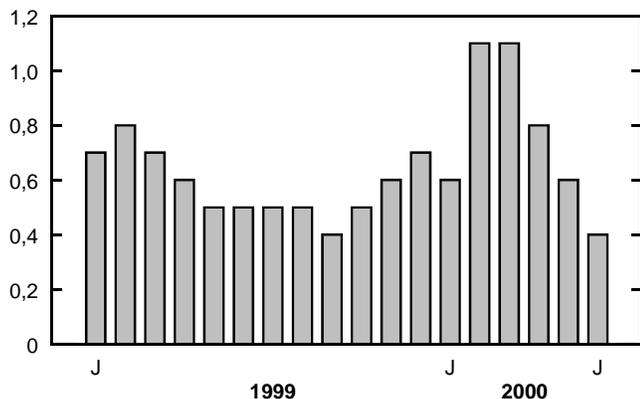
Indice composite

Juin 2000

La croissance de l'indicateur avancé a continué de se modérer, étant passée d'un sommet de 1,1 % enregistré en février et en mars à un taux révisé en baisse à 0,6 % en mai et à 0,4 % en juin. Le logement a enregistré le recul le plus marqué parmi les quatre composantes en baisse. Cinq composantes ont affiché une hausse et une, aucun changement.

Indice composite

Variations lissées en %



L'indice du logement a diminué de 1,1 % en juin, alors que la fin des grèves dans la grande région de

Toronto au milieu du mois n'a pas compensé la baisse des mises en chantier dans les autres régions du pays. Par ailleurs, la demande d'autres biens durables a continué de progresser, de pair avec la vivacité des revenus et de la confiance au deuxième trimestre.

Le ratio des livraisons aux stocks a enregistré une deuxième baisse en trois mois, mais celle-ci a été dominée par l'expansion des industries de biens d'investissement où les fabricants ont accumulé des stocks en réponse à une demande toujours en croissance, notamment de produits électroniques. Parallèlement, les actions liées à la technologie ont redressé l'indice du prix des actions. L'augmentation de la demande des entreprises s'est traduite également par une hausse plus marquée de l'emploi dans les services.

Tout comme l'indicateur canadien, l'indice avancé des États-Unis a continué de ralentir, l'activité économique ayant été modérée après la croissance effrénée enregistrée au début de l'année.

Données stockées dans CANSIM: matrice 193.

Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de juillet 2000 de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XPB, 23 \$ / 227 \$), qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627, Groupe de l'analyse de conjoncture. □

Indice composite

	Janv. 2000	Févr. 2000	Mars 2000	Avril 2000	Mai 2000	Juin 2000	Dernier mois de données disponibles var. en %
Indicateur avancé composite (1992=100)	156,7	158,4	160,1	161,4	162,4	163,0	0,4
Indice du logement (1992=100) ¹	97,7	98,4	100,4	100,3	100,5	99,4	-1,1
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)	2 365	2 373	2 381	2 387	2 395	2 404	0,4
Indice du cours des actions TSE 300 (1975=1 000)	7 726	8 161	8 602	8 967	9 134	9 477	3,8
Offre de monnaie M1 (millions de \$ de 1992) ²	82 780	83 964	85 882	87 987	88 499	88 985	0,5
Indice avancé composite des États-Unis (1992=100) ³	108,0	108,2	108,3	108,4	108,5	108,5	0,0
Fabrication							
Heures hebdomadaires de travail	38,7	38,8	38,9	39,0	38,9	38,8	-0,3
Nouvelles commandes - biens durables (en millions de \$ de 1992) ⁴	21 581	21 831	21 925	21 884	22 154	22 118	-0,2
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis ⁴	1,91	1,91	1,91	1,90	1,91	1,90	-0,01 ⁵
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (en millions de \$ de 1992) ⁴	1 417	1 421	1 435	1 446	1 452	1 473	1,4
Ventes d'autres biens durables (en millions de \$ de 1992) ⁴	6 609	6 666	6 715	6 705	6 808	6 833	0,4
Indice composite non lissé	160,0	162,6	163,6	162,5	163,2	162,8	-0,2

¹ Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

² Données obtenues après déflation par l'Indice des prix à la consommation.

³ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le mois précédent.

⁴ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur deux mois avant.

⁵ Différence par rapport au mois précédent.

Violence familiale

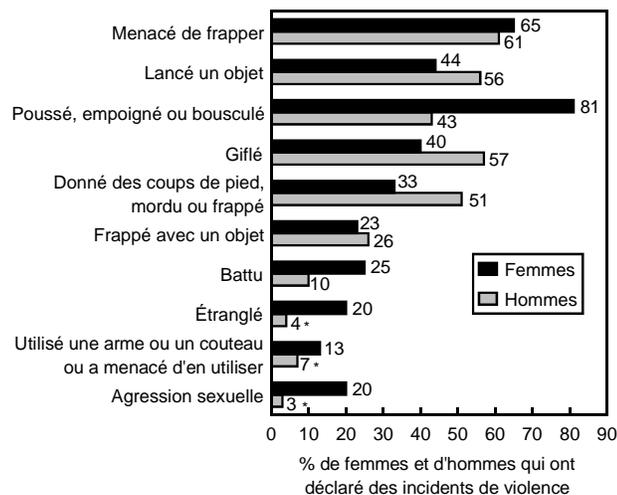
1999

On estime que 1,2 million d'hommes et de femmes ont été victimes d'une forme quelconque de violence dans leur mariage ou leur union libre au cours des cinq dernières années, selon une nouvelle enquête sur la victimisation et la violence conjugale.

Les données de l'Enquête sociale générale de 1999 révèlent qu'environ 8 % des femmes et 7 % des hommes qui étaient mariés ou qui vivaient en union libre au cours des cinq années précédentes ont été victimes au moins une fois d'une forme quelconque de violence de la part de leur partenaire. Ces chiffres représentent à peu près 690 000 femmes et 549 000 hommes.

Même si les hommes ont signalé beaucoup de violence, l'enquête a révélé que la nature et les conséquences de la violence conjugale étaient plus graves pour les femmes.

Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer des formes plus graves de violence, derniers cinq ans



* Le coefficient de variation est élevé (entre 16,6 % et 33,3 %).
En raison des réponses multiples, le total des chiffres ne correspondra pas à 100 %.

Les femmes se trouvant dans une union marquée par la violence étaient plus susceptibles que les hommes de signaler des formes de violence que l'on pourrait considérer comme plus graves. Par exemple, les femmes étaient plus de deux fois plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles avaient été battues, et cinq fois plus susceptibles de dire que leur conjoint avait tenté de les étrangler. Par contre, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de mentionner que

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur l'édition 2000 de La violence familiale au Canada: un profil statistique qui fournit des estimations sur la nature et l'étendue de la violence familiale et ses tendances au fil du temps. Ce rapport met l'accent sur les incidents de violence conjugale déclarés et par les femmes et par les hommes lors de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999 portant sur le module sur la violence conjugale. Il présente également les données les plus récentes déclarées par la police sur la violence conjugale, la violence à l'endroit des personnes âgées, la violence contre les enfants et les homicides dans la famille.

L'ESG de 1999 représentait la première fois que Statistique Canada tentait de mesurer la violence conjugale au moyen de questions détaillées posées dans le cadre d'une enquête traditionnelle sur les victimes d'actes criminels. On a pris des mesures pour améliorer le libellé des questions et pour donner une formation spéciale aux intervieweurs afin qu'ils fassent montre de délicatesse tout en recueillant les données les plus exactes possible. Cette enquête suit l'Enquête de 1993 sur la violence envers les femmes qui portait tout particulièrement sur la violence physique et sexuelle à l'endroit des femmes. Contrairement à cette enquête, l'ESG mesure également la violence contre les hommes.

L'ESG est une enquête téléphonique annuelle par échantillon qui vise la population hors établissement de 15 ans et plus dans les dix provinces. En 1999, l'accent portait sur la nature et l'étendue de la victimisation, y compris les attitudes à l'endroit des diverses composantes du système de justice, la connaissance des services aux victimes, les perceptions de sécurité personnelle et la violence conjugale. L'enquête a été réalisée de février à décembre 1999. Au total, 25 874 personnes ont été interviewées, soit plus du double de l'échantillon habituel de 10 000. Ce rapport présente les résultats du module spécial sur la violence conjugale. Les résultats des autres aspects de l'ESG paraîtront en octobre.

Mesure de la violence

La «violence conjugale» a été définie comme les agressions physiques ou sexuelles qui répondent aux définitions juridiques de ces types d'infraction et qui peuvent, lorsqu'elles sont signalées, faire l'objet d'une intervention policière.

La violence conjugale de la part des conjoints a été mesurée par un module de dix questions:

Au cours des cinq dernières années, votre mari/femme/conjoint(e):

A-t-il(elle) menacé de vous frapper avec son poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser; vous a-t-il(elle) lancé quelque chose qui aurait pu vous blesser; vous a-t-il(elle) poussé(e), empoigné(e) ou bousculé(e) d'une façon qui aurait pu vous blesser; vous a-t-il(elle) giflé(e); vous a-t-il(elle) donné des coups de pied, mordu(e) ou donné un coup de poing; vous a-t-il(elle) frappé(e) avec un objet qui aurait pu vous blesser; vous a-t-il(elle) battu(e); a-t-il(elle) tenté de vous étrangler; a-t-il(elle) utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous; vous a-t-il(elle) forcé(e) à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous immobilisant ou en vous brutalisant d'une façon quelconque.

Ces questions sont très semblables aux questions correspondantes utilisées dans l'Enquête de 1993 sur la violence envers les femmes, avec seulement des modifications mineures, afin de garantir des mesures fiables de la violence conjugale pour les hommes et pour les femmes.

leur conjointe les avait giflés, qu'elle leur avait lancé quelque chose, qu'elle leur avait donné des coups de pied, qu'elle les avait mordus ou qu'elle leur avait donné des coups de poing.

En outre, les femmes faisant partie d'une union violente étaient presque cinq fois plus susceptibles que les hommes de craindre pour leur vie, trois fois plus susceptibles que les hommes d'avoir été physiquement blessées par l'agression et cinq fois plus susceptibles de nécessiter des soins médicaux.

Les femmes et les hommes plus jeunes et les couples vivant en union libre étaient les plus à risque d'être agressés par leur partenaire. De plus, les femmes et les hommes dont le partenaire avait recours à la violence psychologique ou buvait beaucoup risquaient davantage d'être victimes de violence conjugale que celles et ceux dont le partenaire ne commettait pas d'actes de violence psychologique ou buvait modérément ou ne buvait pas du tout.

Les femmes sont plus susceptibles de déclarer des actes de violence graves

Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer des formes de violence que l'on pourrait considérer comme plus graves.

Le quart (25 %) des femmes qui ont été victimes de violence ont dit avoir été battues au moins une fois pendant la période de cinq ans précédant l'enquête, soit plus de deux fois la proportion des hommes (10 %).

De même, 20 % des femmes victimes de violence conjugale ont dit avoir été agressées sexuellement, ce qui est près de sept fois le taux de 3 % des hommes. Environ 13 % des femmes qui ont vécu des expériences de violence conjugale ont déclaré qu'on avait utilisé ou menacé d'utiliser contre elles une arme à feu ou un couteau, comparativement à environ 7 % des hommes.

Par ailleurs, 57 % des hommes victimes de violence conjugale ont déclaré avoir été giflés, contre 40 % des femmes. Environ 51 % des hommes qui ont vécu des expériences de violence conjugale ont dit avoir reçu des coups de pied, avoir été mordus ou avoir reçu des coups de poing, comparativement à 33 % des femmes.

Environ 40 % des femmes vivant dans une union marquée par la violence ont déclaré avoir subi une forme quelconque de blessure physique, comparativement à 13 % des hommes. Aussi, 15 % des femmes ont affirmé avoir eu besoin de soins médicaux par suite d'un acte de violence, contre 3 % des hommes. Une proportion de 38 % des femmes vivant dans une union marquée par la violence ont dit que la violence ou la menace de violence était grave au point de leur faire craindre pour leur vie, comparativement à 7 % des hommes dans ce type d'union.

Gravité de la violence conjugale selon le sexe de la victime, derniers cinq ans

	Victimes					
	Total		Femmes		Hommes	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Total des conjoints violents	1 239	100	690	100	549	100
Gravité de la violence						
Blessures physiques	351	28	279	40	72	13
Aucune blessure						
physique	858	69	396	57	462	84
Non indiqué/ne sait pas	30	2 ¹	15	2 ¹	15	3
A reçu des soins médicaux	119	10	104	15	15	3 ¹
N'a pas reçu de soins médicaux	231	19	174	25	57	10
Aucune blessure						
physique	858	69	396	57	462	84
Non indiqué/ne sait pas	31	3 ¹	16	2 ¹	15	3
A craint pour sa vie	300	24	259	38	41	7 ¹
N'a pas craint pour sa vie	904	73	414	60	490	89
Non indiqué/ne sait pas	35	3 ¹	16	2 ¹	19	3 ¹

¹ Le coefficient de variation est élevé (de 16,6 % à 33,3 %).

Note: En raison de l'arrondissement, il se peut que le total des pourcentages ne corresponde pas à 100 %.

La violence aux mains d'un ex-partenaire était plus grave

Les répondants ont déclaré des formes de violence plus graves aux mains d'un ex-partenaire qu'aux mains de leur partenaire actuel. Il se peut que ce soit parce que certaines personnes sont peut-être plus susceptibles de laisser des mariages violents, ou encore, que les personnes qui se trouvaient dans une relation marquée par la violence n'étaient peut-être pas aussi disposées à parler de violence que celles dont la relation avait pris fin.

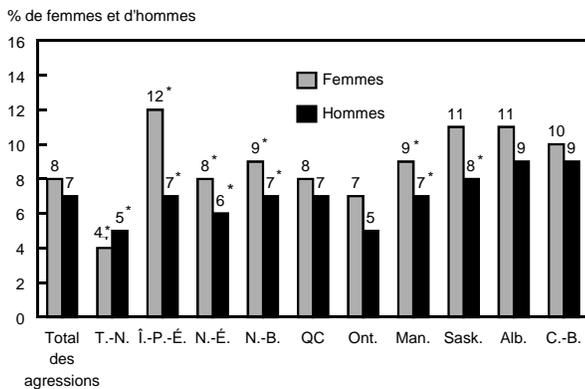
Les femmes et les hommes qui avaient été en contact avec un ex-partenaire dans les cinq années précédant l'enquête étaient plus susceptibles de déclarer des incidents plus fréquents et des formes de violence plus graves. Environ 26 % ont dit avoir été battus, 19 %, agressés sexuellement, 19 %, victimes d'une tentative d'étranglement et 17 % ont dit qu'on avait utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre eux.

Les hommes qui ont parlé de violence de la part d'un ex-partenaire étaient plus susceptibles que les femmes de dire qu'ils avaient été giflés, qu'on leur avait donné des coups de pied, qu'on les avait mordus ou qu'on leur avait donné des coups de poing, ou encore qu'on leur avait lancé quelque chose. Les femmes qui ont parlé de violence de la part d'un ex-partenaire étaient plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles avaient été battues, qu'on avait tenté de les étrangler et qu'elles avaient été agressées sexuellement.

Taux provinciaux de violence conjugale

Les taux provinciaux de violence conjugale pour les femmes variaient grandement, de 4 % à Terre-Neuve à 12 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les hommes, les taux de violence conjugale variaient de 5 % à Terre-Neuve et en Ontario à 9 % en Alberta et en Colombie-Britannique. Les différences des taux provinciaux de violence conjugale entre les femmes et les hommes, ailleurs qu'en Ontario, n'étaient pas statistiquement significatives.

Dans la plupart des provinces, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence conjugale, derniers cinq ans



* Le coefficient de variation est élevé (entre 16,6 % et 33,3 %).

La violence conjugale n'est pas un incident isolé

Dans la majorité des cas, la violence conjugale n'était pas un incident isolé. La fréquence de la violence dont étaient victimes les femmes aux mains de leurs partenaires était nettement plus élevée que la fréquence de la violence infligée aux hommes par leurs partenaires.

Dans l'ensemble, 61 % des personnes qui ont déclaré des incidents de violence conjugale en avaient été victimes plus d'une fois pendant la période de cinq ans précédant l'enquête.

Les femmes se trouvant dans une union violente étaient non seulement victimes de formes de violence plus graves, mais aussi plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles en avaient été victimes à plusieurs reprises. Ainsi, 65 % des femmes qui ont dit avoir été agressées par un partenaire l'ont été plus d'une fois. Plus du quart (26 %) ont dit l'avoir été plus de

dix fois au cours des cinq dernières années précédant l'enquête.

À l'opposé, 54 % des hommes qui ont vécu des incidents de violence conjugale au cours de la période de cinq ans précédant l'enquête avaient été la cible de plus d'un incident de ce genre, et 13 % ont dit l'avoir été plus de dix fois.

Les jeunes, femmes ou hommes, ainsi que ceux vivant en union libre sont les plus à risque de subir de la violence conjugale

Les jeunes femmes et les jeunes hommes risquent davantage d'être victimes de violence conjugale que les personnes plus âgées. Environ 5 % des femmes de moins de 25 ans ont déclaré au moins un incident de violence dans une union en cours pendant la période de 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 1 % des femmes de 45 ans et plus. De même, les hommes de 25 à 34 ans étaient quatre fois plus susceptibles de déclarer un incident de violence que leurs homologues plus âgés.

Le risque d'être victime de violence conjugale est aussi nettement plus élevé pour les femmes et les hommes vivant en union libre. Environ 4 % des personnes vivant en union libre ont déclaré des incidents de violence conjugale au cours des 12 mois précédents, comparativement à 1 % de celles qui étaient mariées.

Deux autres facteurs de risque associés aux taux plus élevés de violence conjugale sont la forte consommation d'alcool et la violence psychologique. Les taux annuels de violence étaient de six fois plus élevés chez les personnes dont le partenaire buvait beaucoup (cinq consommations ou plus à cinq occasions ou plus pendant le mois précédent) que chez celles dont le partenaire buvait modérément ou ne buvait pas du tout.

Aussi, les taux quinquennaux de violence dans les mariages en cours étaient de dix fois plus élevés pour les femmes et les hommes victimes de violence psychologique que pour les autres. La différence était plus marquée dans les relations qui avaient pris fin. Les taux quinquennaux de violence étaient de 15 fois plus élevés pour les femmes et de 13 fois plus élevés pour les hommes qui avaient déclaré des incidents de violence psychologique de la part d'un ex-partenaire.

La violence psychologique consistait, entre autres, à dire des mots blessants, à rabaisser, à limiter les contacts avec la famille et les amis, à faire ou à menacer de faire du tort à quelqu'un d'autre, à endommager ou à détruire des biens et à empêcher l'accès au revenu familial.

Continuité des comportements violents d'une génération à l'autre

Les données ont révélé qu'un grand nombre d'enfants sont témoins de violence entre leurs parents. Dans les cinq années précédant l'enquête, 37 % des victimes de violence conjugale ont déclaré que les enfants avaient entendu ou vu au moins un incident de violence. Cela représente au moins un demi-million d'enfants.

Dans bon nombre de cas, des enfants ont vécu dans des ménages où des actes de violence très graves se sont produits. Dans les ménages où l'on a déclaré qu'un enfant avait été témoin de violence, 41 % des victimes avaient craint pour leur vie à un moment donné au cours des derniers cinq ans et 45 % avaient subi des blessures physiques.

Les enfants étaient près de deux fois plus susceptibles d'être témoins d'actes de violence contre leur mère que contre leur père. De plus, ils étaient les plus susceptibles de voir ou d'entendre des agressions graves contre leur mère. Dans 53 % des cas où un enfant avait vu ou entendu un incident de violence contre sa mère, la femme avait, à un moment donné, fait l'objet d'une menace ou d'une attaque suffisamment grave pour qu'elle craigne pour sa vie. Également dans 53 % des cas, la mère avait subi des blessures physiques.

Baisse récente des actes de violence conjugale contre les femmes

Il ressort de comparaisons entre l'ESG de 1999 et l'Enquête de 1993 sur la violence envers les femmes que le taux de violence conjugale contre les femmes a régressé au fil du temps.

Environ 12 % des femmes ont déclaré avoir été agressées par un conjoint au cours de la période de cinq ans précédant l'enquête de 1993, comparativement à 8 % qui ont mentionné des actes de violence au cours d'une période semblable en 1999, une baisse qui est statistiquement significative. On notait aussi une légère, mais statistiquement significative, diminution de la gravité des agressions au cours de ces deux périodes.

Violence contre d'autres membres de la famille

Le rapport *La violence familiale au Canada: un profil statistique* renferme également des données sur la violence contre d'autres membres de la famille, surtout les personnes âgées et les enfants.

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui habitaient dans un logement privé ont déclaré peu de violence physique. En fait, seulement 1 % de ces personnes qui avaient été en contact avec un conjoint, un enfant adulte ou un soignant au cours des

cinq années précédant l'enquête ont indiqué avoir été agressées physiquement. Toutefois, 7 % ont affirmé avoir été victimes d'une forme quelconque de violence psychologique ou d'exploitation financière, la vaste majorité de ces actes ayant été commis par un conjoint.

En 1999, selon les données déclarées par la police, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans avaient été victimes de 24 % des agressions signalées par un échantillon de 164 services de police. Ils représentaient une majorité disproportionnée de toutes les victimes d'agressions sexuelles (60 %) et 20 % des victimes de voies de fait. Toutefois, en nombres réels, on comptait près de trois fois plus de voies de fait contre les enfants et les jeunes que d'agressions sexuelles, en raison du nombre plus élevé, dans l'ensemble, de voies de fait.

Homicide entre conjoints: trois fois plus d'épouses que d'époux tués depuis deux décennies

Au cours des deux dernières décennies, les homicides entre conjoints représentaient 15 % de l'ensemble des homicides au Canada, selon les données provenant de l'Enquête sur l'homicide réalisée par le Centre canadien de la statistique juridique. Trois fois plus de femmes ont été tuées par leur mari que de maris par leur femme.

De 1979 à 1998, 1 901 personnes ont été tuées par leur mari ou leur femme – 1 468 femmes et 433 hommes. Malgré les fluctuations annuelles, le taux d'homicides entre conjoints a reculé graduellement pendant ces 20 ans. C'était particulièrement le cas pour les victimes de sexe féminin.

Les taux d'homicides entre conjoints pour les victimes de sexe masculin et de sexe féminin variaient dans les diverses régions du pays. Les taux les plus faibles ont été observés à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, tandis que les taux les plus élevés étaient affichés dans les territoires, suivis des provinces de l'Ouest.

Sur la période de 20 ans, il y a eu 3,4 femmes (y compris celles qui étaient mariées, en union libre, divorcées ou séparées) tuées pour chaque mari tué. Ce ratio était le plus élevé au Nouveau-Brunswick, où 7,6 femmes ont été tuées pour chaque mari tué, suivi du Québec où le ratio était de 5,5 femmes par mari. Les ratios les plus faibles ont été observés dans les Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse.

L'alcool était un facteur dans les homicides entre conjoints. De 1979 à 1998, l'abus de l'alcool ou des drogues, ou des deux, a été un facteur dans 39 % des homicides entre conjoints.

Les femmes de moins de 25 ans sont considérées comme les plus à risque d'homicide entre conjoints. Les jeunes femmes sont tuées au taux de 22 pour un million

de couples, tandis que les maris de moins de 25 ans sont tués au taux de 10 pour un million de couples. Les maris ont utilisé une arme à feu dans quatre homicides sur dix contre leur femme, tandis que les femmes ont utilisé un couteau dans 60 % des cas pour tuer leur mari.

La publication *La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2000* (85-224-XIF) est maintenant disponible sans frais dans le site Web de Statistique

Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services*, puis *Publications téléchargeables (gratuites)*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou en composant sans frais le 1 800 387-2231. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Finances des universités

1998-1999

En 1998-1999, les revenus des universités ont augmenté pour la deuxième année consécutive, à la suite de l'effet combiné d'une hausse des frais de scolarité et de la première véritable augmentation en six ans des subventions et des contrats gouvernementaux.

Depuis 1993-1994, les revenus provenant des étudiants ont augmenté de 40,8 %, en raison surtout des hausses de frais de scolarité, qui ont contribué à contrebalancer une diminution des subventions et des contrats gouvernementaux. Le nombre d'effectifs équivalent temps plein au premier cycle universitaire est demeuré pratiquement inchangé au cours de la même période.

Les universités ont reçu un total de 12,6 milliards de dollars en revenus pour l'année financière 1998-1999, en hausse de 3,8 % par rapport à l'année précédente (en dollars constants).

L'augmentation est due principalement à la hausse des revenus provenant des frais de scolarité, des subventions et des contrats du gouvernement fédéral, des legs, des dons, des subventions et des contrats non gouvernementaux, ainsi que des subventions et des contrats des gouvernements provinciaux. Par rapport à l'année universitaire 1997-1998, la seule diminution importante des revenus a été une baisse de 16,2 % des revenus d'investissements, reflétant les conditions de marché au cours de cette période.

C'est la première fois depuis 1992-1993 que l'on observe une hausse des subventions et des contrats fédéraux, provinciaux et municipaux accordés à toutes les universités. Ensemble, ils ont atteint une somme d'un peu moins de 7,0 milliards de dollars, en hausse de 3,6 % par rapport à 1997-1998. Les subventions et les contrats gouvernementaux représentaient 55,2 % des revenus totaux en 1998-1999, proportion à peu près égale à celle de l'année précédente, alors qu'auparavant, on avait observé une tendance à la baisse pendant plusieurs années.

Les frais de scolarité ont augmenté de 7,9 %, passant à plus de 2,5 milliards de dollars en 1998-1999. L'augmentation a cependant été moindre que celle de 9,5 % enregistrée l'année précédente. Les frais de scolarité ont représenté un peu plus de 20 % des revenus des universités en 1998-1999. Il s'agit de la proportion la plus élevée depuis le début de l'enquête en 1972-1973. En 1993-1994, les frais ne représentaient que 15,0 % des revenus. (Les données sur les frais de scolarité de l'année universitaire 2000-2001 seront diffusées à la fin août.)

Les frais de scolarité représentaient 28,5 % des revenus en Nouvelle-Écosse, la proportion la plus élevée parmi les provinces. L'Ontario venait ensuite, enregistrant une proportion de 25,3 %. Les universités de ces deux provinces ne dépendaient donc pas autant des subventions et des contrats gouvernementaux que celles des autres provinces. En 1998-1999, le financement public représentait une part légèrement inférieure à la moitié des revenus totaux des universités dans ces deux provinces.

Ce sont les universités du Québec qui ont reçu la proportion la plus élevée de subventions et de contrats gouvernementaux (67,7 %). Les frais de scolarité ne représentaient que 13,1 % des revenus des universités, le taux le plus bas parmi les provinces.

Pour ce qui est des dépenses des universités, le total se chiffrait à 12,4 milliards de dollars en 1998-1999, en hausse de 3,9 % par rapport à 1997-1998. La plus large part des dépenses (62,1 %) a été affectée aux salaires et aux avantages sociaux. Cette proportion était de 65,0 % en 1993-1994.

Depuis 1993-1994, les universités ont augmenté leurs dépenses en bourses d'étude et d'entretien en même temps qu'elles réduisaient celles liées aux bâtiments. En 1998-1999, les bourses ont atteint la somme de 370,5 millions de dollars, en hausse de 16,9 % par rapport à l'année précédente et de 68,4 % par rapport à 1993-1994. Les bourses représentaient 3,0 % des dépenses totales, comparativement à 1,8 % en 1993-1994.

Pendant la même période, la proportion des dépenses liées aux bâtiments est passée de 4,3 % à 2,9 %. En 1998-1999, les universités ont affecté une somme de 365,9 millions de dollars aux bâtiments, en hausse de 8,9 %. Il s'agit de la première hausse en plusieurs années. Toutefois, ces dépenses étaient encore de 30,6 % inférieures à ce qu'elles étaient cinq ans auparavant.

Les universités du Manitoba, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta ont dépensé proportionnellement plus que la moyenne pour les bâtiments (plus de 5 %). Celles de Terre-Neuve, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse ont affecté une part de leurs dépenses légèrement plus élevée que la moyenne à des bourses (plus de 3 %).

Données stockées dans CANSIM: tableau 4780007 .

Des renseignements sont également disponibles à l'échelon provincial et institutionnel ainsi que par type de fonds. Pour des tableaux ou des renseignements généraux, communiquez avec Sharon-Anne Borde au

(613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca). Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données,

communiquiez avec Peter Elliott au (613) 951-4551 (peter.elliott@statcan.ca), Centre des statistiques sur l'éducation.

Sources de revenu des universités 1998-1999

	Subventions et contrats gouvernementaux	Frais de scolarité ¹	Legs, dons, subventions et contrats non gouvernementaux	Vente de produits et de services	Revenus d'investissements ²	Divers ³
	% du revenu total					
Canada	55,2	20,3	9,7	8,4	3,5	2,9
Terre-Neuve	63,0	21,6	3,7	5,0	2,5	4,2
Île-du-Prince-Édouard	62,7	21,9	3,8	7,9	2,3	1,4
Nouvelle-Écosse	46,6	28,5	5,6	12,0	3,5	3,8
Nouveau-Brunswick	52,6	22,6	6,4	10,5	4,8	3,1
Québec	67,7	13,1	9,8	3,5	2,6	3,4
Ontario	47,2	25,3	12,2	10,4	2,9	1,9
Manitoba	61,4	18,2	9,9	6,7	3,4	0,5
Saskatchewan	56,9	16,8	7,5	8,2	3,7	7,0
Alberta	55,5	19,7	9,2	7,9	7,4	0,4
Colombie-Britannique	56,1	17,1	6,2	10,9	3,5	6,2

¹ Les frais de scolarité incluent les frais pour les cours crédités et non crédités, ainsi que les autres frais payés par les étudiants.

² Les revenus d'investissements comprennent les revenus provenant de dividendes, d'obligations, d'hypothèques, de billets à court terme et d'intérêts bancaires.

³ Les revenus divers comprennent les revenus de location d'installations et les amendes de bibliothèque.

Revenus et dépenses des universités¹

	1993-1994	1997-1998	1998-1999	1993-1994 à 1998-1999	1997-1998 à 1998-1999
	milliers de \$			var. en %	
Revenus totaux	12 103 484	12 165 132	12 628 741	4,3	3,8
Subventions et contrats gouvernementaux fédéraux	1 158 529	918 475	1 049 870	-9,4	14,3
Subventions et contrats gouvernementaux provinciaux	6 498 724	5 725 502	5 832 947	-10,2	1,9
Subventions et contrats gouvernementaux municipaux et autres	49 455	84 322	89 794	81,6	6,5
Frais de scolarité ²	1 820 283	2 375 701	2 562 749	40,8	7,9
Legs, dons, subventions et contrats non gouvernementaux	909 831	1 099 363	1 229 488	35,1	11,8
Vente de produits et de services	1 032 938	1 071 540	1 056 451	2,3	-1,4
Revenus d'investissements ³	363 137	521 733	436 987	20,3	-16,2
Divers ⁴	270 587	368 496	370 455	36,9	0,5
Dépenses totales	12 151 837	11 941 651	12 411 929	2,1	3,9
Salaires et avantages sociaux	7 898 996	7 501 302	7 707 055	-2,4	2,7
Bourses d'études, bourses d'entretien et prix	220 075	317 135	370 584	68,4	16,9
Bâtiments	527 292	335 998	365 899	-30,6	8,9
Autres ⁵	3 505 474	3 787 216	3 968 391	13,2	4,8

¹ En dollars constants de 1999.

² Les frais de scolarité incluent les frais pour les cours crédités et non crédités, ainsi que les autres frais payés par les étudiants.

³ Les revenus d'investissements comprennent les revenus provenant de dividendes, d'obligations, d'hypothèques, de billets à court terme et d'intérêts bancaires.

⁴ Les revenus divers comprennent les revenus de location d'installations et les amendes de bibliothèque.

⁵ Les autres dépenses incluent les frais de déplacements, les acquisitions de bibliothèque et les services publics.

Taux salariaux dans le secteur de la construction

1999

Les données révisées de l'Enquête nationale sur les taux salariaux dans le secteur de la construction de 1999, qui a été commanditée par Développement

des ressources humaines Canada, sont maintenant disponibles pour l'Alberta.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Tony Labillois au (613) 951-1478 (tony.labillois@statcan.ca), Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Produits pétroliers raffinés, décembre 1999
Numéro au catalogue: 45-004-XIB (16\$/155\$).

Produits pétroliers raffinés, décembre 1999
Numéro au catalogue: 45-004-XPB (21\$/206\$).

Importations par marchandise, mai 2000
Numéro au catalogue: 65-007-XMB (37\$/361\$).

Importations par marchandise, mai 2000
Numéro au catalogue: 65-007-XPB (78\$/773\$).

La violence familiale au Canada: Un profil statistique, 2000
Numéro au catalogue: 85-224-XIF (gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Statistique Canada

Le Quotidien
Statistique Canada

Langue: français
Date: le 25 juillet 2000

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport aérien, 1998** 7
Après le pic de 2000, le trafic aérien a diminué de 1,1 % en 1998. Les compagnies aériennes ont augmenté leur capacité de transport, ce qui a entraîné une augmentation de la demande de billets d'avion.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1998** 6
À l'échelle de la production de biens et de services, le niveau de la productivité des entreprises canadiennes en 1998 a été de 100,0, ce qui est en hausse de 0,1 point par rapport à 1997.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 40
- Emploi et les entreprises à court terme 40
- Marché du travail par région, septembre 1999 et le 21 mai 1997 41
- Participation sociale, avril 1997 41

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, simamad@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.